

■ **Café du Cercle des Bayards S.à.r.l.**, Les Bayards.
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.04.2003.
But: exploitation d'établissements publics, en particulier le Café
du Cercle des Bayards. Capital: CHF 25'000. Associés: Barbezat
Stéphane, des Bayards, aux Verrières, Giroud Pascal, des Bayards,
aux Verrières, Daniel Steve, de Neuchâtel, aux Verrières, Matthey-
de-l'Endroit Cédric, du Locle, aux Bayards, et Willener Alexandre,
de Sigriswil, à Auvernier, chacun d'eux avec une part sociale de
CHF 5'000. Gérants: les associés Barbezat Stéphane et Giroud
Pascal lesquels signent individuellement. Organe de publication:
Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 1068 du 29.04.2003
(00976832 / CH-645.4.096.360-7)